




**CHARTRE DE
SIGNATURE UNIQUE
DES PUBLICATIONS
SCIENTIFIQUES**

Centre Hospitalier
Universitaire de NICE

Délégation à la Recherche Clinique et à
l'Innovation



Je publie, je signe

Pr. PASSERON Thierry, Université Côte d'Azur, INSERM U1065, Centre Hospitalier Universitaire de Nice,
Service de Dermatologie & U1065, C3M, Nice, France

Les Enjeux d'une charte unique de signature des publications scientifiques

Les établissements de santé en France souffrent d'un manque de visibilité internationale sur les bases de données de bibliométrie telles que Web of Science (WOS) et Scopus. Ces bases de données sont utilisées pour classer les institutions en matière de recherche mais également pour connaître l'activité de recherche d'une personne ou d'un établissement selon une spécialité. Cette visibilité permet en particulier d'attirer des partenariats académiques ou industriels.

Afin d'augmenter la visibilité et la réputation scientifique de notre établissement, le CHU de Nice, en lien avec le CNCR (Comité National de Coordination de la Recherche), a initié en 2017 une démarche d'unification des adresses de publications.

Ce travail a consisté à recenser et transmettre à la société Clarivate Analytics (ex Thomson Reuters), propriétaire du WOS, l'ensemble des variantes désignées dans les publications désignant l'affiliation au CHU de Nice.

Toutes ces variantes ont été regroupées sous le terme « CHU Nice ». Ce terme a été retenu par l'établissement pour répondre à une exigence nationale de reconnaissance et d'évaluation de la production bibliographique des CHU en France.

Afin de perdurer cette unification, il est donc indispensable que l'ensemble des agents du CHU de Nice publiant dans des revues utilisent une variante unique lisible, autant au niveau national qu'international, regroupé sous le terme « CHU Nice ».

Le choix s'est porté sur le libellé « **Centre Hospitalier Universitaire de Nice** ».

Cette charte s'appuie sur les pratiques internationales, le fonctionnement des bases bibliométriques reconnues (*Scopus – Elsevier, Web of Science – Thomson Reuters*) et les recommandations nationales (AVIESAN) et locales (Université Côte d'Azur).

Afin de favoriser son adoption rapide par la communauté, elle a été élaborée en concertation avec le bureau de la Délégation à la Recherche clinique et à l'Innovation.

Par ailleurs, le CHU de Nice étant membre fondateur de l'Université Côte d'Azur (UCA), il est également demandé, afin d'identifier la part de production scientifique du CHU de Nice, d'ajouter dans les signatures le libellé officiel de l'UCA : « **Université Côte d'Azur** »

La normalisation des signatures doit concerner tous les documents scientifiques afin de permettre, à terme, un recensement plus exhaustif de la production de « Centre Hospitalier Universitaire de Nice » affilié à « Université Côte d'Azur ».

Mode « monoligne »

En cas de multiples affectations, le mode « monoligne » doit être favorisé. Le séparateur toujours reconnu par les systèmes informatiques est la « virgule ».

Auteur¹

1. *Université, Institution 1, Institution 2, Intitulé du laboratoire ou du centre, ville, Pays.*

Université Côte d'Azur, Nom de l'EPST, **Centre Hospitalier Universitaire de Nice**, Label - Acronyme et/ou Nom de l'unité, service clinique, Nice, France

Mode « multiligne »

Selon les revues, le mode « multiligne », est imposé. Dans ce cas, le séparateur toujours reconnu par les systèmes informatiques est le nom du pays.

Auteur^{1, 2, 3}

1. *Université, Label - Acronyme et/ou Nom de l'unité, PAYS*
2. *Institution 1, Intitulé du laboratoire ou du centre, ville, Pays*
3. *Institution 2, Intitulé du laboratoire ou du centre, ville, Pays*

1. **Université Côte d'Azur**, Label - Acronyme et/ou Nom de l'unité, Nice, France
2. EPST, Label de l'unité, Nice, France
3. **Centre Hospitalier Universitaire de Nice**, service clinique, Nice, France

Remerciements

1. Dans le cas d'une **étude promue par le CHU de NICE**, toute publication doit mentionner dans les remerciements l'identité du promoteur.

« This work was sponsored by the Centre Hospitalier Universitaire de Nice (University Hospital of Nice) for regulatory and ethic submission. »

2. Dans le cas d'une **étude financée par un Appel à d'Offre Ministériel ou par l'Appel d'Offre Interne**, toute publication doit remercier la source de financement sous la forme suivante:

AO ministériel : « This work was supported by a grant from the « *type d'AO ministériel* » from the French Ministry of Health (« AO ministériel » “année”). »

Types d'AO ministériel :

- *PHRC : Clinical Research Hospital Program*
- *PRME : Medico-Economic Hospital Program*
- *PREPS : Health Care System Performance Research Program*
- *PHRIP : Nursing and Paramedical Hospital Program*
- *PRT : Translational Research Program*

AOI : « This work was supported by a grant from the Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation of University Hospital of Nice “année”. »

3. Dans le cadre d'une **étude réalisée sous le label d'une Fédération Hospitalo-Universitaire du CHU de Nice**, toute publication devra mentionner dans les remerciements :

« This work has been developed and supported through the FHU *OncoAge or Innovpain* consortium (Nice). »

Indexation

LIBELLES DES ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES ASSOCIES AU CHU DE NICE

Nom courant	Libellé à Utiliser
Centre Hospitalier Universitaire de Nice	CHU Nice
UCA - Université Côte d'Azur	Université Côte d'Azur
Centre National de Recherche Scientifique	CNRS
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale	INSERM
Centre National d'Études Spatiales	CNES
Institut National de Recherche Agronomique	INRA
Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives	CEA
Institut national de recherche en informatique et en automatique	INRIA
Institut de Recherche pour le développement	IRD